

Paragraphe 100 «Travaux préparatoires, travaux en régie»
 Paragraphe 200 «Enduits de fond»
 Paragraphe 300 «Enduits monocouches, lissages»
 Paragraphe 400 «Enduits et crépis spéciaux»
 Paragraphe 500 «Couches de finition»
 Paragraphe 600 «Revêtements de plafonds et de voûtes»
 Paragraphe 800 «Staff»

150	Travaux préparatoires, travaux en régie -----	
151	Panneaux isolants sur parois. Panneaux destinés à recevoir un enduit de fond, un enduit monocouche ou des plaques de plâtre.	
...		
.700	Suppléments.	
...		
.740	Pour hauteur de travail supérieure à m 3,00.	
.741	Hauteur de travail m 3,01 à 4,00. Y compris échafaudage. Métré: hauteur totale de paroi.	..up...
	01 Conc. art.	
	02 up = m2. A	
	03 up = A	
.742	01 Hauteur de travail supérieure à m 4,00. Echafaudage aux soins de la direction des travaux. Métré: hauteur totale de paroi. Hauteur de travail mup...
	02 Conc. art.	
	03 up = m2. A	
	04 up = A	
	05 Divers	
.743	à .749 dito .742	

Le tableau en appendice indique quel genre d'enduit ou crépi convient aux divers panneaux isolants. Les armatures seront décrites au sous-par. 160.

Sous-articles dans les sous-groupes de sous-articles 152.740, 153.740, 154.740 et 155.740 suivant l'exemple précédent.
 ...

155	Plaques à enduire. Plaques destinées à recevoir un enduit de fond ou un enduit monocouche.	
155	.100 Plaques de plâtre, fixées sur support préparé. Y compris garnissage et lissage des joints.	
	.130 Pour pontage de l'appui de dalle, le long du raccord plafond-paroi, à la dalle en béton brut ou à d'autres structures porteuses, avec insertion de bande de mousse, largeur jusqu'à mm 50, pour désolidariser la plaque de plâtre et l'enduit de paroi de la dalle en béton, y compris coupe et élimination de la bande de mousse. Epaisseur des plaques jusqu'à mm 9,5. Hauteur jusqu'à m 0,25.	
	01 Y compris treillis appliqué par bandes à la transition entre la plaque de plâtre et la surface de l'enduit. A	
	02 Non compris treillis appliqué par bandes à la transition A	

Une armature sur toute la surface sera décrite art. 164.

La préparation du support sera décrite au sous-par. 170.

Paragraphe 100 «Travaux préparatoires, travaux en régie»
 Paragraphe 200 «Enduits de fond»
 Paragraphe 300 «Enduits monocouches, lissages»
 Paragraphe 400 «Enduits et crépis spéciaux»
 Paragraphe 500 «Couches de finition»
 Paragraphe 600 «Revêtements de plafonds et de voûtes»
 Paragraphe 800 «Staff»

155	.131	entre la plaque de plâtre et la surface de l'enduit. Epaisseur de la bande de mousse mm 2,0.	..m...
	.132	Epaisseur de la bande de mousse mm 4,0.	..m...
	.133	01 Epaisseur de la bande de mousse mmm...
	.134	à .139 dito .133	
...			
160		Supports d'enduit, armatures -----	
161		Armature ou support d'enduit métallique, en bandes.	
...			
	.200	Support d'enduit métallique, fixation mécanique ou collage.	
	01	<i>Marque, type.....</i>	
	.210	Pour pontage de l'appui de dalle, le long du raccord plafond-paroi, à la dalle en béton brut ou à d'autres structures porteuses avec insertion de bande de mousse, pour désolidariser l'enduit de paroi de la dalle en béton, y compris coupe et élimination de la bande de mousse. Epaisseur d'enduit min. mm 10. Hauteur jusqu'à m 0,15.	
	.211	Epaisseur de la bande de mousse mm 2,0.	..m...
	.212	Epaisseur de la bande de mousse mm 4,0.	..m...
	.213	01 Epaisseur de la bande de mousse mmm...
	.214	à .219 dito .213	
	.220	Pour pontage de l'appui de dalle, le long du raccord plafond-paroi, à la dalle en béton brut ou à d'autres structures porteuses avec insertion de bande de mousse, largeur jusqu'à mm 50, pour désolidariser l'enduit de paroi de la dalle en béton, y compris coupe et élimination de la bande de mousse. Epaisseur d'enduit min. mm 10. Hauteur jusqu'à m 0,25.	
	.221	Epaisseur de la bande de mousse mm 2,0.	..m...
	.222	Epaisseur de la bande de mousse mm 4,0.	..m...
	.223	01 Epaisseur de la bande de mousse mmm...
	.224	à .219 dito .213	
	.281	01 <i>Description</i>	..up...
	.281	02 <i>up =</i>	
	.281	03 <i>Divers</i>	
	.282	à .289 dito .281	

Paragraphe 100 «Travaux préparatoires, travaux en régie»
 Paragraphe 200 «Enduits de fond»
 Paragraphe 300 «Enduits monocouches, lissages»
 Paragraphe 400 «Enduits et crépis spéciaux»
 Paragraphe 500 «Couches de finition»
 Paragraphe 600 «Revêtements de plafonds et de voûtes»
 Paragraphe 800 «Staff»

161	.300	Treillis métallique soudé, zingué, fixé mécaniquement et recouvert d'un jet de mortier de ciment.	
		01 <i>Marque, type</i>	
	.310	Sur saignées et évidements préalablement obturés, arêtes, joints ou similaires.	
	.311	Largeur jusqu'à m 0,25.	..m...
	.312	Largeur m 0,26 à 0,33.	..m...
	.313	Largeur m 0,34 à 0,50.	..m...
	.314	Largeur m 0,51 à 1,00.	..m...
	.315	01 Largeur mm...
		02 Support	
		03 <i>Divers</i>	
	.316	à .319 dito .315	
	.320	Sur parties d'ouvrage en bois ou en métal. Y compris couche de séparation en papier ciré, huilé ou similaire.	
	.321	Largeur jusqu'à m 0,25.	..m...
	.322	Largeur m 0,26 à 0,33.	..m...
	.323	Largeur m 0,34 à 0,50.	..m...
	.324	Largeur m 0,51 à 1,00.	..m...
	.325	01 Largeur mm...
		02 Support	
		03 <i>Divers</i>	
	.326	à .329 dito .325	
	.381	01 <i>Description</i>up...
		02 up =	
		03 <i>Divers</i>	
	.382	à .389 dito .381	

210		Enduits de fond au plâtre, avec ou sans adjonction de chaux ou de ciment -----	
211		Enduit de fond au plâtre, avec ou sans adjonction de chaux ou de ciment. Sur parois.	
	...		
	.700	Suppléments.	
	...		
	.740	Pour hauteur de travail supérieure à m 3,00.	
	.741	Hauteur de travail m 3,01 à 4,00. Y compris échafaudage. Métré: hauteur totale de paroi.	..up...
		01 Conc. art.	
		02 up = m2. A	
		03 up =	A
	.742	01 Hauteur de travail supérieure à m 4,00. Echafaudage aux soins de la direction des travaux. Métré: hauteur totale de paroi. Hauteur de travail mup...
		02 Conc. art.	
		03 up = m2. A	
		04 up =	A
		05 <i>Divers</i>	
	.743	à .749 dito .742	

Le tableau en annexe indique quel enduit de fond convient aux divers genres de supports. Les armatures seront décrites au sous-par. 160. La préparation du support sera décrite au sous-par. 170.

Sous-articles dans les sous-groupes de sous-articles 212.740, 213.740, 214.740, 215.740 et 216.740 suivant l'exemple précédent.

Paragraphe 100 «Travaux préparatoires, travaux en régie»
 Paragraphe 200 «Enduits de fond»
 Paragraphe 300 «Enduits monocouches, lissages»
 Paragraphe 400 «Enduits et crépis spéciaux»
 Paragraphe 500 «Couches de finition»
 Paragraphe 600 «Revêtements de plafonds et de voûtes»
 Paragraphe 800 «Staff»

220	...	Enduits de fond à la chaux, avec ou sans adjonction de ciment -----	
221		Enduit de fond à la chaux, avec ou sans adjonction de ciment. Sur parois.	
221.	...	Suppléments.	
740 Pour hauteur de travail supérieure à m 3,00.	
	.741	Hauteur de travail m 3,01 à 4,00. Y compris échafaudage. Métré: hauteur totale de paroi.	..up...
		01 Conc. art.	
		02 up = m2. A	
		03 up = A	
	.742	01 Hauteur de travail supérieure à m 4,00. Echafaudage aux soins de la direction des tra- vaux. Métré: hauteur totale de paroi. Hauteur de travail mup...
		02 Conc. art.	
		03 up = m2. A	
		04 up = A	
		05 Divers	
	.743	à .749 dito .742	

Le tableau en annexe indique quel enduit de fond convient aux différents genres de supports. Les armatures seront décrites au sous-par. 160. La préparation du support sera décrite au sous-par. 170.

Sous-articles dans les sous-groupes de sous-articles 222.740, 223.740, 244.740 et 225.740 suivant l'exemple précédent.

230	...	Enduits de fond au ciment -----	
231		Enduit de fond au ciment. Sur parois.	
231.	...	Suppléments.	
740 Pour hauteur de travail supérieure à m 3,00.	
	.741	Hauteur de travail m 3,01 à 4,00. Y compris échafaudage. Métré: hauteur totale de paroi.	..up...
		01 Conc. art.	
		02 up = m2. A	
		03 up = A	
	.742	01 Hauteur de travail supérieure à m 4,00. Echafaudage aux soins de la direction des tra- vaux. Métré: hauteur totale de paroi. Hauteur de travail mup...
		02 Conc. art.	
		03 up = m2. A	
		04 up = A	
		05 Divers	

Le tableau en annexe indique quel enduit de fond convient aux divers genres de supports. L'armature sera décrite au sous-par. 160. La préparation du support sera décrite au sous-par. 170.

Paragraphe 100 «Travaux préparatoires, travaux en régie»
 Paragraphe 200 «Enduits de fond»
 Paragraphe 300 «Enduits monocouches, lissages»
 Paragraphe 400 «Enduits et crépis spéciaux»
 Paragraphe 500 «Couches de finition»
 Paragraphe 600 «Revêtements de plafonds et de voûtes»
 Paragraphe 800 «Staff»

231 .743 à .749 dito .742

Sous-articles dans les sous-groupes de sous-articles 232.740, 233.740 et 235.740 suivant l'exemple précédent.

...

240 **Enduits pelliculaires**

*Utilisation sur plafonds seulement.
 Le tableau en annexe indique quel enduit de fond convient aux divers genres de supports.
 L'armature sera décrite au sous-par. 160.
 La préparation du support sera décrite au sous-par. 170.*

244 **Enduit pelliculaire. Sur plafonds.**

...

.700 **Suppléments.**

...

.740 **Pour hauteur de travail supérieure à m 3,00.**

.741 Hauteur de travail m 3,01 à 4,00. Y compris échafaudage. **..up...**
 Métré: hauteur totale de paroi.

01 Conc. art.
 02 up = m2. **A**
 03 up = **A**

.742 01 Hauteur de travail supérieure à m 4,00. Echafaudage aux soins de la direction des travaux. Métré: hauteur totale de paroi. **..LE...**

Hauteur de travail m
 02 Conc. art.
 03 up = m2. **A**
 04 up = **A**
 05 Divers

.743 à .749 dito .742

...

310 **Enduits monocouches au plâtre, avec ou sans adjonction de chaux ou de ciment**

Le tableau en annexe indique quel enduit monocouche convient aux divers genres de supports. L'armature sera décrite au sous-par. 160. La préparation du support sera décrite au sous-par. 170.

311 **Enduit monocouche au plâtre, avec ou sans adjonction de chaux ou de ciment. Sur parois.**

...

.700 **Suppléments.**

...

.740 **Pour hauteur de travail supérieure à m 3,00.**

.741 Hauteur de travail m 3,01 à 4,00. Y compris échafaudage. **..up...**
 Métré: hauteur totale de paroi.

01 Conc. art.
 02 up = m2. **A**
 03 up = **A**

.742 01 Hauteur de travail supérieure à m 4,00. Echafaudage aux soins de la direction des travaux. Métré: hauteur totale de paroi. **..up...**

Hauteur de travail m
 02 Conc. art.

Paragraphe 100 «Travaux préparatoires, travaux en régie»
 Paragraphe 200 «Enduits de fond»
 Paragraphe 300 «Enduits monocouches, lissages»
 Paragraphe 400 «Enduits et crépis spéciaux»
 Paragraphe 500 «Couches de finition»
 Paragraphe 600 «Revêtements de plafonds et de voûtes»
 Paragraphe 800 «Staff»

311	.742	03	up = m2.	A
		04	up =	A
		05	Divers	
	.743		à .749 dito .742	

Sous-articles dans les sous-groupes de sous-articles 312.740, 313.740, 314.740, 315.740 et 316.740 suivant l'exemple précédent.

...

320 **Enduits monocouches à la
chaux, avec ou sans adjonction
de ciment**

Le tableau en annexe indique quel enduit monocouche convient aux divers genres de supports. Les enduits conformes aux directives relatives à la conservation des monuments historiques seront décrits au sous-par. 440. Les armatures seront décrites au sous-par. 160. La préparation du support sera décrite au sous-par. 170.

321 **Enduit monocouche à la chaux,
avec ou sans adjonction de
ciment. Sur parois.**

...

.700 **Suppléments.**

...

.740 **Pour hauteur de travail
supérieure à m 3,00.**

.741 Hauteur de travail m 3,01 à 4,00. Y compris échafaudage. Métré: hauteur totale de paroi. ..up...

01	Conc. art.	
02	up = m2.	A
03	up =	A

.742 01 Hauteur de travail supérieure à m 4,00. Echafaudage aux soins de la direction des travaux. Métré: hauteur totale de paroi. ..up...
Hauteur de travail m

02	Conc. art.	
03	up = m2.	A
04	up =	A
05	Divers	

.743 à .749 dito .742

Sous-articles dans les sous-groupes de sous-articles 322.740 suivant l'exemple précédent.

...

330 **Enduits monocouches au ciment**

Le tableau en annexe indique quel enduit monocouche convient aux divers genres de supports. Les armatures seront décrites au sous-par. 160. La préparation du support sera décrite au sous-par. 170.

331 **Enduit monocouche au ciment.
Sur parois.**

...

.700 **Suppléments.**

...

.740 **Pour hauteur de travail
supérieure à m 3,00.**

.741 Hauteur de travail m 3,01 à 4,00. Y compris échafaudage. Métré: hauteur totale de paroi. ..up...

01	Conc. art.	
02	up = m2.	A
03	up =	A

Paragraphe 100 «Travaux préparatoires, travaux en régie»
 Paragraphe 200 «Enduits de fond»
 Paragraphe 300 «Enduits monocouches, lissages»
 Paragraphe 400 «Enduits et crépis spéciaux»
 Paragraphe 500 «Couches de finition»
 Paragraphe 600 «Revêtements de plafonds et de voûtes»
 Paragraphe 800 «Staff»

331 .742 01 Hauteur de travail supérieure ..up...
 à m 4,00. Echafaudage aux
 soins de la direction des tra-
 vaux. Métré: hauteur totale de
 paroi.
 Hauteur de travail m
 02 Conc. art.
 03 up = m2. A
 04 up = A
 05 Divers
 .743 à .749 dito .742
 ...

340 **Lissages au plâtre**

*Le tableau en annexe indique quel enduit de lissage convient aux divers genres de supports.
 La préparation du support sera décrite au sous-par. 170.*

341 **Lissage au plâtre sur toute la surface. Sur parois.**
 ...
 .700 **Suppléments.**
 ...

.740 **Pour hauteur de travail supérieure à m 3,00.**
 341 .741 Hauteur de travail m 3,01 à ..up...
 4,00. Y compris échafaudage.
 Métré: hauteur totale de
 paroi.

01 Conc. art.
 02 up = m2. A
 03 up = A
 .742 01 Hauteur de travail supérieure ..up...
 à m 4,00. Echafaudage aux
 soins de la direction des tra-
 vaux. Métré: hauteur totale de
 paroi.
 Hauteur de travail m
 02 Conc. art.
 03 up = m2. A
 04 up = A
 05 Divers
 .743 à .749 dito .742

Sous-articles dans les sous-groupes de sous-articles 342.740, 343.740, 344.740, 345.740 et 346.740 suivant l'exemple précédent.

350 **Egalisations au ciment**

*Le tableau en annexe indique quel enduit d'égalisation convient aux divers genres de supports.
 La préparation du support sera décrite au sous-par. 170.*

351 **Egalisation au ciment sur toute la surface. Sur parois.**

...
 .700 **Suppléments.**
 ...
 .740 **Pour hauteur de travail supérieure à m 3,00.**
 .741 Hauteur de travail m 3,01 à ..up...
 4,00. Y compris échafaudage.
 Métré: hauteur totale de
 paroi.
 01 Conc. art.

Paragraphe 100 «Travaux préparatoires, travaux en régie»
 Paragraphe 200 «Enduits de fond»
 Paragraphe 300 «Enduits monocouches, lissages»
 Paragraphe 400 «Enduits et crépis spéciaux»
 Paragraphe 500 «Couches de finition»
 Paragraphe 600 «Revêtements de plafonds et de voûtes»
 Paragraphe 800 «Staff»

351	.741	02	up = m2.	A	
		03	up =	A	
	.742	01	Hauteur de travail supérieure à m 4,00. Echafaudage aux soins de la direction des travaux. Métré: hauteur totale de paroi. Hauteur de travail mup...
		02	Conc. art.		
		03	up = m2.	A	
		04	up =	A	
		05	Divers		
	.743		à .749 dito .742		

Sous-articles dans les sous-groupes de sous-articles 352.740, 353.740, 354.740, 355.740 et 356.740 suivant l'exemple précédent.

...

360 **Lissages avec enduit synthétique ou enduit projeté**

*Le tableau en annexe indique quel enduit de lissage convient aux divers genres de supports.
La préparation du support sera décrite au sous-par. 170.*

361 **Lissage avec enduit synthétique ou enduit projeté, sur toute la surface. Sur parois.**

.700 **Suppléments.**

| | | | | | |

.740 **Pour hauteur de travail supérieure à m 3,00.**

.741 Hauteur de travail m 3,01 à 4,00. Y compris échafaudage. Métré: hauteur totale de paroi. ..up...

01 Conc. art.

02 up = m2. A

03 up =

.742 01 Hauteur de travail supérieure à m 4,00. Echafaudage aux soins de la direction des travaux. Métré: hauteur totale de paroi. ..up...

02 Conc. art.

03 up = m2. A

04 up =

05 Divers

.743 à .749 dito .742

Sous-articles dans les sous-groupes de sous-articles 362.740, 363.740, 364.740, 365.740 et 366.740 suivant l'exemple précédent.

...

410 **Crépis acoustiques projetés**

...

414 **Crépi acoustique projeté. Sur plafonds.**

Paragraphe 100 «Travaux préparatoires, travaux en régie»
 Paragraphe 200 «Enduits de fond»
 Paragraphe 300 «Enduits monocouches, lissages»
 Paragraphe 400 «Enduits et crépis spéciaux»
 Paragraphe 500 «Couches de finition»
 Paragraphe 600 «Revêtements de plafonds et de voûtes»
 Paragraphe 800 «Staff»

414	...	Suppléments.	
	...		
	.740	Pour hauteur de travail supérieure à m 3,00.	
	.741	Hauteur de travail m 3,01 à 4,00. Y compris échafaudage. Métré: hauteur totale de paroi.	..up...
		01 Conc. art.	
		02 up = m2.	A
		03 up =	A
	.742	01 Hauteur de travail supérieure à m 4,00. Echafaudage aux soins de la direction des travaux. Métré: hauteur totale de paroi. Hauteur de travail mup...
		02 Conc. art.	
		03 up = m2.	A
		04 up =	A
		05 Divers	
	.743	à .749 dito .742	

Sous-articles dans les sous-groupes de sous-articles 415.740 et 416.740 suivant l'exemple précédent.

420 **Crépis calorifuges**

*Le tableau en annexe indique quel crépi calorifuge convient aux divers genres de supports.
La préparation du support sera décrite au sous-par. 170.*

421 **Crépi calorifuge, avec couche d'égalisation. Sur parois.**

	...	Suppléments.	
	...		
	.740	Pour hauteur de travail supérieure à m 3,00.	
	.741	Hauteur de travail m 3,01 à 4,00. Y compris échafaudage. Métré: hauteur totale de paroi.	..up...
		01 Conc. art.	
		02 up = m2.	A
		03 up =	A
	.742	01 Hauteur de travail supérieure à m 4,00. Echafaudage aux soins de la direction des travaux. Métré: hauteur totale de paroi. Hauteur de travail mup...
		02 Conc. art.	
		03 up = m2.	A
		04 up =	A
		05 Divers	
	.743	à .749 dito .742	

Sous-articles dans les sous-groupes de sous-articles 422.740 suivant l'exemple précédent.

430 **Enduits d'assainissement**

L'exécution des enduits sera conforme aux indications du cahier technique SIA 2003 "Crépis, enduits et systèmes

Les enduits d'assainissement seront appliqués conformément au mode d'emploi du système choisi.

Paragraphe 100 «Travaux préparatoires, travaux en régie»
 Paragraphe 200 «Enduits de fond»
 Paragraphe 300 «Enduits monocouches, lissages»
 Paragraphe 400 «Enduits et crépis spéciaux»
 Paragraphe 500 «Couches de finition»
 Paragraphe 600 «Revêtements de plafonds et de voûtes»
 Paragraphe 800 «Staff»

		de crépis et d'enduits d'assainissement". Jet de mortier de ciment ou de chaux-ciment et enduit de fond poreux, pour enduit d'assainissement.	
432			
	...		
	.700	Suppléments.	
	...		
	.740	Pour hauteur de travail supérieure à m 3,00.	
	.741	Hauteur de travail m 3,01 à 4,00. Y compris échafaudage. Métré: hauteur totale de paroi.	..up...
		01 Conc. art.	
		02 up = m2. A	
		03 up = A	
	.742	01 Hauteur de travail supérieure à m 4,00. Echafaudage aux soins de la direction des tra- vaux. Métré: hauteur totale de paroi. Hauteur de travail mup...
		02 Conc. art.	
		03 up = m2. A	
		04 up = A	
		05 Divers	
	.743	à .749 dito .742	

Sous-articles dans les sous-groupes de sous-articles 433.740 suivant l'exemple précédent.

...

440	Enduits et crépis conformes aux directives relatives à la conservation des monuments historiques	<i>La préparation du support sera décrite au sous-par. 140. Les classes de qualité ne sont pas prises en considération dans le sous-par. 440.</i>

442	...	Jet de mortier, surface rugueuse.	
	...		
	.700	Suppléments.	
	...		
	.740	Pour hauteur de travail supérieure à m 3,00.	
	.741	Hauteur de travail m 3,01 à 4,00. Y compris échafaudage. Métré: hauteur totale de paroi.	..up...
		01 Conc. art.	
		02 up = m2. A	
		03 up = A	
	.742	01 Hauteur de travail supérieure à m 4,00. Echafaudage aux soins de la direction des tra- vaux. Métré: hauteur totale de paroi. Hauteur de travail mup...
		02 Conc. art.	
		03 up = m2. A	
		04 up = A	
		05 Divers	
	.743	à .749 dito .742	

Sous-articles dans les sous-groupes de sous-articles 443.740 et 444.740 suivant l'exemple précédent.

Paragraphe 100 «Travaux préparatoires, travaux en régie»
 Paragraphe 200 «Enduits de fond»
 Paragraphe 300 «Enduits monocouches, lissages»
 Paragraphe 400 «Enduits et crépis spéciaux»
 Paragraphe 500 «Couches de finition»
 Paragraphe 600 «Revêtements de plafonds et de voûtes»
 Paragraphe 800 «Staff»

...

510	Enduits au plâtre -----	
511	Enduit de finition au plâtre, avec ou sans adjonction de chaux ou de ciment. Sur parois. Support: enduit de fond.	
...		
.700	Suppléments.	
...		
.740	Pour hauteur de travail supérieure à m 3,00.	
.741	Hauteur de travail m 3,01 à 4,00. Y compris échafaudage. Métré: hauteur totale de paroi.	..up...
	01 Conc. art.	
	02 up = m2. A	
	03 up = A	
.742	01 Hauteur de travail supérieure à m 4,00. Echafaudage aux soins de la direction des travaux. Métré: hauteur totale de paroi. Hauteur de travail mup...
	02 Conc. art.	
	03 up = m2. A	
	04 up = A	
	05 Divers	
511 .743	à .749 dito .742	

Pour atteindre une classe de qualité précise, l'enduit de finition doit être appliqué sur un enduit de fond de classe de qualité identique. Pour une qualité Q4, on effectuera un lissage supplémentaire sur l'enduit de fond.

Sous-articles dans les sous-groupes de sous-articles 512.740, 513.740, 514.740, 515.740 et 516.740 suivant l'exemple précédent.

...

520	Crépis minéraux -----	
521	Crépi de finition minéral. Sur parois.	
...		
.700	Suppléments.	
...		
.740	Pour hauteur de travail supérieure à m 3,00.	
.741	Hauteur de travail m 3,01 à 4,00. Y compris échafaudage. Métré: hauteur totale de paroi.	..up...
	01 Conc. art.	
	02 up = m2. A	
	03 up = A	
.742	01 Hauteur de travail supérieure à m 4,00. Echafaudage aux soins de la direction des travaux. Métré: hauteur totale de paroi.	..up...

Le tableau en annexe indique quel crépi de finition convient aux divers genres de supports. La préparation du support sera décrite au sous-par. 170.

Paragraphe 100 «Travaux préparatoires, travaux en régie»
 Paragraphe 200 «Enduits de fond»
 Paragraphe 300 «Enduits monocouches, lissages»
 Paragraphe 400 «Enduits et crépis spéciaux»
 Paragraphe 500 «Couches de finition»
 Paragraphe 600 «Revêtements de plafonds et de voûtes»
 Paragraphe 800 «Staff»

		Hauteur de travail m	
	02	Conc. art.	
521	.742	03 up = m2.	A
		04 up =	A
		05 Divers	
	.743	à .749 dito .742	

Sous-articles dans les sous-groupes de sous-articles 522.740, 523.740, 524.740, 525.740 et 526.740 suivant l'exemple précédent.

...

530 **Crépis synthétiques**

 . Les crépis de finition synthétiques ne nécessitent pas de couche de peinture.
 . Prestation comprise: couche de fond appropriée au produit utilisé.
 . Prestation non comprise: application préalable d'un fond pénétrant, en cas de support fortement absorbant ou pulvérulent.

*Le tableau en annexe indique quel crépi de finition convient aux divers genres de supports.
 La préparation du support sera décrite au sous-par. 170.
 Pour les crépis projetés, l'indication de la texture du parement remplace souvent celle du grain:
 Grain jusqu'à mm 1,0 = texture fine.
 Grain mm 1,1 à 1,5 = texture moyenne.
 Grain mm 1,6 à 2,0 = texture grossière.*

531 **Crépi de finition synthétique.
 Sur parois.**

...

.700 **Suppléments.**

...

.740 **Pour hauteur de travail supérieure à m 3,00.**

.741 Hauteur de travail m 3,01 à 4,00. Y compris échafaudage. ..up...

Métré: hauteur totale de paroi.

01 Conc. art.

02 up = m2. **A**

03 up =

.742 01 Hauteur de travail supérieure à m 4,00. Echafaudage aux soins de la direction des travaux. ..up...

Métré: hauteur totale de paroi.

Hauteur de travail m

02 Conc. art.

03 up = m2. **A**

04 up =

05 Divers

.743 à .749 dito .742

Sous-articles dans les sous-groupes de sous-articles 532.740, 533.740, 534.740, 535.740 et 536.740 suivant l'exemple précédent.

...

540 **Crépis au silicate**

 . Les crépis de finition au silicate ne nécessitent pas de couche de peinture.
 . Prestation comprise: couche de fond appropriée au produit utilisé.
 . Prestation non comprise: application préalable d'un fond pénétrant, en cas de support fortement absorbant ou pulvérulent.

*Le tableau en annexe indique quel crépi de finition convient aux divers genres de supports.
 La préparation du support sera décrite au sous-par. 170.*

Paragraphe 100 «Travaux préparatoires, travaux en régie»
 Paragraphe 200 «Enduits de fond»
 Paragraphe 300 «Enduits monocouches, lissages»
 Paragraphe 400 «Enduits et crépis spéciaux»
 Paragraphe 500 «Couches de finition»
 Paragraphe 600 «Revêtements de plafonds et de voûtes»
 Paragraphe 800 «Staff»

541		Crépi de finition au silicate. Sur parois.	
	...		
541	.700	Suppléments.	
	...		
	.740	Pour hauteur de travail supérieure à m 3,00.	
	.741	Hauteur de travail m 3,01 à 4,00. Y compris échafaudage. Métré: hauteur totale de paroi.	..up...
		01 Conc. art.	
		02 up = m2.	A
		03 up =	A
541	.742	01 Hauteur de travail supérieure à m 4,00. Echafaudage aux soins de la direction des tra- vaux. Métré: hauteur totale de paroi. Hauteur de travail mup...
		02 Conc. art.	
		03 up = m2.	A
		04 up =	A
		05 Divers	
	.743	à .749 dito .742	

Sous-articles dans les sous-groupes de sous-articles 542.740, 543.740, 544.740, 545.740 et 546.740 suivant l'exemple précédent.

...

550		Crépis à la résine silicone ----- . Les crépis de finition à la résine silicone ne nécessitent pas de couche de peinture. . Prestation comprise: couche de fond appropriée au produit utilisé.	
551		Crépi de finition à la résine silicone. Sur parois.	
	...		
	.700	Suppléments.	
	...		
	.740	Pour hauteur de travail supérieure à m 3,00.	
	.741	Hauteur de travail m 3,01 à 4,00. Y compris échafaudage. Métré: hauteur totale de paroi.	..up...
		01 Conc. art.	
		02 up = m2.	A
		03 up =	A
	.742	01 Hauteur de travail supérieure à m 4,00. Echafaudage aux soins de la direction des tra- vaux. Métré: hauteur totale de paroi. Hauteur de travail mup...
		02 Conc. art.	
		03 up = m2.	A
		04 up =	A
		05 Divers	
	.743	à .749 dito .742	

*Le tableau en annexe indique quel crépi de
finition convient aux divers genres de supports.
La préparation du support sera décrite au
sous-par. 170.*

Sous-articles dans les sous-groupes de sous-articles 552.740, 553.740, 554.740, 555.740 et 556.740 suivant l'exemple précédent.

...

Paragraphe 100 «Travaux préparatoires, travaux en régie»
Paragraphe 200 «Enduits de fond»
Paragraphe 300 «Enduits monocouches, lissages»
Paragraphe 400 «Enduits et crépis spéciaux»
Paragraphe 500 «Couches de finition»
Paragraphe 600 «Revêtements de plafonds et de voûtes»
Paragraphe 800 «Staff»

Paragraphe 100 «Travaux préparatoires, travaux en régie»
 Paragraphe 200 «Enduits de fond»
 Paragraphe 300 «Enduits monocouches, lissages»
 Paragraphe 400 «Enduits et crépis spéciaux»
 Paragraphe 500 «Couches de finition»
 Paragraphe 600 «Revêtements de plafonds et de voûtes»
 Paragraphe 800 «Staff»

610	Revêtements de plafonds et de voûtes, à enduire -----	
611	Revêtement de plafond, sans exigences particulières de résistance au feu, constitué d'une ossature, d'un support d'enduit et d'un enduit de fond.	
...		
.700	Suppléments.	
...		
.740	Pour hauteur de travail supérieure à m 3,00.	
.741	Hauteur de travail m 3,01 à 4,00. Y compris échafaudage. Métré: hauteur totale de paroi.	..up...
	01 Conc. art.	
	02 up = m2. A	
	03 up = A	
.742	01 Hauteur de travail supérieure à m 4,00. Echafaudage aux soins de la direction des travaux. Métré: hauteur totale de paroi.	..up...
	Hauteur de travail m	
	02 Conc. art.	
	03 up = m2. A	
	04 up = A	
	05 Divers	
.743	à .749 dito .742	

*Les revêtements coupe-feu seront décrits avec le CAN 644 "Revêtements, enduits et obturations coupe-feu".
 Les couches de finition seront décrites au par. 500.*

Sous-articles dans les sous-groupes de sous-articles 612.740 suivant l'exemple précédent.
 ...

810	Baguettes, corniches, éléments décoratifs -----	
811	Baguettes en plâtre. Sur parois ou plafonds.	
...		
.700	Suppléments.	
.740	Pour hauteur de travail supérieure à m 3,00.	
.741	Hauteur de travail m 3,01 à 4,00. Y compris échafaudage. Métré: hauteur totale de paroi.	..up...
	01 Conc. art.	
	02 up = m2. A	
	03 up = A	
.742	01 Hauteur de travail supérieure à m 4,00. Echafaudage aux soins de la direction des travaux. Métré: hauteur totale de paroi. Hauteur de travail mup...
	02 Conc. art.	

Paragraphe 100 «Travaux préparatoires, travaux en régie»
Paragraphe 200 «Enduits de fond»
Paragraphe 300 «Enduits monocouches, lissages»
Paragraphe 400 «Enduits et crépis spéciaux»
Paragraphe 500 «Couches de finition»
Paragraphe 600 «Revêtements de plafonds et de voûtes»
Paragraphe 800 «Staff»

03	up = m2.	A
04	up =	A
05	Divers	
.743	à .749 dito .742	

Sous-articles dans les sous-groupes de sous-articles 812.740 et 813.740 suivant l'exemple précédent.
...